

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS211

présenté par

M. Guedj, M. Aviragnet, M. Califer, M. Delaporte et M. Garot

ARTICLE 43

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« mars »

le mot :

« décembre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli des députés socialistes et apparentés vise à supprimer l'avancement à mars 2023 (et non juin 2023) de l'entrée en vigueur de cet article 43 ; avancement introduit par le Sénat.